



Moving ahead. Together. | Aller de l'avant. Ensemble.

COMMISSION SCOLAIRE  
EASTERN TOWNSHIPS  
PLAN STRATÉGIQUE  
2008-2013  
(Révisé en juin 2010)

# Préambule

Le premier Plan stratégique de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a été élaboré en 2003 et couvrait trois années (2004-2007). En 2007, le Plan stratégique actuel (2008-2013) a été élaboré et contenait le même principe fondamental que le premier, à savoir maintenir une approche éducative systémique cohérente afin d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves. Maximiser la réussite scolaire, pour tous les élèves de notre territoire, demeure l'objectif fondamental de la CSET.

La Loi 88 impose une nouvelle obligation aux commissions scolaires : l'entente de partenariat. Est liée à cette nouvelle obligation l'exigence, pour la plupart des commissions scolaires, d'amender les plans stratégiques existants afin de tenir compte des buts et des orientations de la Ministre. La CSET a pris la décision de retenir le plan stratégique actuel et la période qu'il couvre. Toutefois, des changements considérables se sont avérés nécessaires pour le rendre conforme aux exigences ministérielles.

# Valeurs

La CSET adhère aux valeurs suivantes, qui orientent son action :

**Intégrité**

**Passion pour l'excellence**

**Ouverture**

**Être bien entouré pour  
mieux apprendre**

**Collaboration**

**Innovation**

(Note : un énoncé descriptif sera ajouté pour chaque valeur dans notre prochain plan stratégique.)

# Le contexte de la CSET

La Commission scolaire Eastern Townships couvre une région géographique dans le sud-est de la province de Québec, qui correspond à peu près à la superficie de la Belgique. Sur son territoire, on y trouve huit municipalités régionales de comté (MRC), 20 écoles primaires, trois écoles secondaires, une école secondaire alternative, deux centres d'éducation des adultes et deux centres de formation professionnelle. La population dans les écoles varie en termes de nombre et de langue parlée à la maison, selon la localisation de l'école. La plus petite de ses écoles primaires compte moins de 20 élèves, tandis que sa plus importante école secondaire accueille environ 1000 élèves. Bien que l'anglais soit la langue maternelle de la majorité de ses élèves (61 %), le grand nombre d'élèves qui ont le français comme langue maternelle (38 %) confirme le caractère bilingue de la commission scolaire et de la région en général.

Sept de ses 20 écoles primaires et une de ses trois écoles secondaires ont été désignées comme des écoles pouvant bénéficier de la *Stratégie d'intervention agir autrement* (SIAA) pour les écoles situées dans des secteurs économiquement désavantagés. Bien qu'il soit trop tôt pour être en mesure d'évaluer les progrès accomplis par les écoles primaires qui bénéficient du financement de la SIAA, l'école secondaire SIAA a connu une amélioration considérable depuis sa désignation comme école SIAA en 2002, devenant l'une des écoles secondaires les plus performantes de la province.

Le tableau suivant démontre que, pour la Commission scolaire Eastern Townships, la proportion des familles où les parents n'ont aucun diplôme est supérieure à l'ensemble du Québec.

Scolarisation des parents et structures de la famille, 2006	CS Eastern Townships	Ensemble du Québec
Proportion des familles où la mère n'a aucun diplôme	15,0 %	13,6 %
Proportion des familles où aucun des deux parents n'est diplômé	10,1 %	9,1 %

Source : *Portrait des statistiques ministérielles, octobre 2009, MELS*

La CSET intègre tous ses élèves ayant des besoins particuliers dans le secteur primaire, et la grande majorité dans le secteur secondaire. La CSET considère le plan d'intervention adapté (PIA) comme le principal mécanisme de soutien pour ces élèves, c'est pourquoi elle a décidé, en 2005, de dédier une partie du temps (30 %) d'une directrice d'école au soutien des différents intervenants dans l'élaboration de ces plans et au suivi de ces derniers. En octobre 2009, 28,8 % des élèves de la CSET avaient un PIA.

Depuis 2007-2008, première année où la CSET possède des données internes quant à ses décrocheurs, la commission scolaire a constaté un nombre important de départs de ses élèves dû au déménagement des parents à l'extérieur de la province (29 en 2007-2008 et 22 en 2008-2009). À compter de l'année scolaire 2010-2011, une attestation de fréquentation scolaire sera demandée à l'école qui reçoit un élève de la CSET pour cerner le nombre réel de décrocheurs.

# Défis

Ces statistiques mettent en évidence un certain nombre de défis auxquels fait face la CSET :

- La disponibilité de services sociaux fournis en anglais dans ses régions, l'Estrie et la Montérégie, est déficiente, ce qui signifie que, pour la plupart des écoles de la CSET, les élèves qui auraient besoin de services spécialisés, souvent offerts seulement à Montréal, ne reçoivent pas ces services. En conséquence, en dépit de tous les efforts déployés par les écoles, certains élèves deviennent rapidement en situation d'échec;
- La superficie de son territoire rend l'accès à certains services, particulièrement ceux qui sont offerts par ses professionnels dédiés, encore plus exigeante. Il est aussi plus difficile d'attirer des enseignants et des professionnels dans les régions éloignées;
- Étant donné que 38 % de sa population scolaire a le français comme langue maternelle, l'enseignement tant de l'anglais que du français doit être adapté dans chaque école;
- Le tiers de ses écoles sont des écoles SIAA;
- La CSET à une très forte proportion d'élèves avec un PIA;
- En 2006-2007, la région de l'Estrie occupait le 14<sup>e</sup> rang sur 17 régions administratives du Québec à l'égard du décrochage scolaire et le taux de décrochage de la CSET demeure trop haut.

# Programmes, initiatives, approches

## **Prévention du décrochage**

Pour répondre à ces défis et pour s'assurer du succès de ses élèves, la Commission scolaire Eastern Townships a implanté une série de mesures et de programmes.

En 2003, avec des résultats insuffisants en lecture et en écriture (anglais langue maternelle) en 6<sup>e</sup> année et un taux de décrochage de 36,4 %, la CSET s'est engagée dans un ambitieux programme dans le but de permettre à tous ses élèves et enseignants d'avoir accès, 24 heures par jour, à un ordinateur portable personnel. L'objectif de ce programme, intitulé la Stratégie d'apprentissage amélioré (SAA), était double : améliorer les résultats en lecture et en écriture, et réduire le taux de décrochage. C'est à compter de 2008-2009 que cette stratégie doit avoir un impact sur le taux de décrochage et la CSET attend avec impatience les données qui la concernent pour ce qui est du décrochage. Pour ce qui est de l'autre objectif, soit d'améliorer les résultats en lecture et écriture dans les deux langues officielles, c'est également à compter de 2008-2009 qu'un impact positif doit apparaître pour les élèves de 6<sup>e</sup> année.

## **Initiative d'intervention précoce**

En 2006, la CSET a conçu et entrepris d'implanter, à l'échelle de la commission scolaire, une stratégie d'intervention précoce (IP) pour aider les élèves de maternelle et du premier cycle qui éprouvent des difficultés en lecture. Étant donné que les élèves peuvent rapidement prendre du retard par rapport à leurs pairs si les difficultés en lecture ne sont pas diagnostiquées et corrigées très tôt, le but du programme d'intervention précoce est de fournir un soutien additionnel à ces élèves qui ont besoin d'aide, de façon à ce qu'ils puissent apprendre à lire à un rythme comparable à celui de leurs pairs. Bien que l'effet complet du programme d'IP ne sera perçu pour la première fois qu'en 2014 lorsque les élèves auront atteint la sixième année, la CSET espère que d'ici à ce que ces mêmes élèves aient atteint le niveau de 5e secondaire en 2019, le pourcentage d'élèves qui seront demeurés à l'école jusqu'à l'obtention du diplôme aura augmenté de façon significative.

## ***Language Initiative***

L'apprentissage bilingue est une priorité à la CSET. Une vaste initiative, la *Language Initiative*, est en place depuis 2001 dans toutes ses écoles afin que tous ses élèves bénéficient d'une formation de qualité dans les deux langues officielles du Canada. Étant donné que les données démographiques diffèrent d'une école à l'autre selon leur localisation dans l'ensemble du territoire de la commission scolaire, les écoles ont adapté leurs services pour répondre aux besoins de leurs élèves, tout en respectant certaines exigences minimales déterminées par la commission scolaire pour chacune des langues d'enseignement. Par exemple, plusieurs écoles primaires utilisent l'examen de Français langue maternelle pour évaluer leurs élèves, au lieu de l'examen Français langue seconde. Le soutien aux écoles provient de différentes sources, dont les services de trois conseillers pédagogiques, qui offrent de l'aide aux enseignants et aux écoles dans les questions reliées à l'apprentissage des langues.

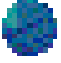
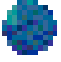
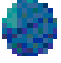
## ***Prelude***

*Prelude*, un jeu polyvalent utilisé dans les écoles et dans diverses agences communautaires, a été d'abord implanté comme projet pilote au sein de la CSET en 2007. C'est un jeu qui aide à favoriser les habiletés sociales et émotionnelles pour les élèves tant individuellement que dans la classe dans son ensemble. Depuis 2009, *Prelude* a été incorporé dans toutes les classes de secondaire 1 de la CSET comme stratégie pour réduire le taux de décrochage. Les étudiants qui ont joué le jeu en 1<sup>ère</sup> secondaire, le feront de nouveau en 5<sup>e</sup> secondaire. Le but est de développer l'estime de soi, de mieux se connaître et comprendre les autres, et de créer un environnement et une culture scolaires plus positives.

Finalement, depuis l'année scolaire 2006-2007, la CSET centre ses discussions avec ses écoles sur les résultats. Quoiqu'une amélioration de la réussite des élèves, surtout au secondaire, en soit effectivement le résultat, une meilleure utilisation des données est à préconiser.

## *Notre Plan Stratégique*

### *TROIS ORIENTATIONS PRINCIPALES*

-  *Assurer la réussite scolaire, sociale et personnelle des élèves du secteur des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle;*
-  *Habiliter et soutenir notre personnel dans ses efforts pour offrir le plus haut niveau de qualité de services à nos élèves;*
-  *Promouvoir des partenariats et des communications efficaces avec les parents et les collectivités.*

## Orientation 1

### *Assurer la réussite scolaire, sociale et personnelle des élèves du secteur des jeunes, des adultes et de la formation professionnelle*

#### Objectif 1.1 : Augmenter le taux de diplomation et de qualification

##### Données spécifiques et interprétation

**Tableau 1** Comparaison du taux de diplomation après 7 ans des élèves de la CSET vs tous les élèves du réseau public du Québec (Québec).

	2005		2006		2007		2008	
	CSET	Québec	CSET	Québec	CSET	Québec	CSET	Québec
Sexes réunis, total	58,6%	67,0%	60,8%	67,7%	57,3%	68,4%	63,7%	68,5%
Formation générale des jeunes	54,7%	59,6%	53,3%	60,5%	47,9%	60,5%	57,2%	60,5%
Formation générale des adultes	3,3%	5,0%	6,8%	4,9%	8,4%	5,3%	6,1%	5,4%
Formation professionnelle	0,6%	2,4%	0,9%	2,4%	1,1%	2,6%	0,4%	2,7%

Source : *Portrait des statistiques ministérielles, octobre 2009, MELS*

\* ISPJ : *Insertion sociale et professionnelle des jeunes*

\*CFER : *Centre de formation en entreprise et récupération*

#### Interprétation

Les données du tableau 1 représentent le taux de diplomation après sept ans pour les cohortes de la CSET et pour l'ensemble du réseau public du Québec. Elles indiquent que le taux de diplomation de la CSET est inférieur à celui de la province. Il est important de noter qu'avant l'année scolaire 2007-2008, la CSET offrait peu de qualifications reconnues par le MELS tel qu'ISPJ\* ou CFER\*, ce qui avait un effet négatif sur son taux de diplomation. C'est pourquoi, le constat du faible taux de diplomation de nos élèves incite la CSET à élaborer et/ou améliorer les mesures d'encadrement et d'accompagnement précises pour les élèves à risque de décrocher dans ses écoles secondaires. Les données concernant le taux de diplomation qui sont attribuables aux élèves de la formation générale des adultes révèlent que le taux de la CSET est favorablement affectés par ces élèves par rapport aux autres commissions scolaires mais que le taux des élèves en formation professionnelle est inférieur à la moyenne des commissions scolaires.

**Tableau 2** Comparaison du taux de diplomation après 7 ans des élèves de la CSET - filles et garçons vs tous les élèves du réseau public (Québec).

	2005		2006		2007		2008	
	CSET	Québec	CSET	Québec	CSET	Québec	CSET	Québec
Garçons	48,7%	59,1%	53,6%	60,1%	45,2%	61,2%	57,3%	61,5%
Filles	67,9%	75,1%	68,5%	75,8%	70,4%	76,0%	71,0%	75,7%

Source : Résultats aux épreuves uniques de juin 2008 et diplomation, MELS

### Interprétation

Les données du tableau 2 représentent le taux de diplomation et de qualification après 7 ans pour les filles et les garçons de la CSET et pour l'ensemble du réseau public du Québec. Elles indiquent que les taux de la CSET sont inférieurs à ceux de la province autant pour les filles que pour les garçons. De plus, l'écart qui existe en les deux sexes est énorme; le taux pour les filles étant supérieur de 14 à 19 points de pourcentage dépendamment de la cohorte. Il est donc urgent d'élaborer des stratégies d'interventions particulières visant les garçons à risque de décrocher. Sans limiter ce qui précède, favoriser l'engagement des garçons dans leur apprentissage et susciter leur intérêt en utilisant des pratiques pédagogiques innovatrices telles la SAA (l'utilisation d'ordinateurs portables) est à privilégier. Il faut donc se doter d'objectifs mesurables dans le cadre de la SAA pour accroître l'engagement de ces élèves.

**Tableau 3** Comparaison du taux de réussite des élèves de la CSET vs tous les élèves du réseau public anglophone du Québec (Québec) aux épreuves de « Sanction » du MELS (secondaire 4, épreuves uniques).

Matières à sanction	CSET	Québec
<b>Histoire - secondaire 4</b>		
2006	64%	67%
2007	82%	80%
2008	69%	65%
2009	*	*
<b>Science – secondaire 4</b>		
2006	68%	69%
2007	72%	69%
2008	83%	78%
2009	*	*
<b>Mathématiques – secondaire 4</b>		
2006	80%	76%
2007	72%	83%
2008	71%	80%
2009	*	*

Source : Résultats aux épreuves uniques de juin 2008 et diplomation, MELS

### Interprétation

Les données du tableau 3 indiquent que les taux de réussite des élèves de la CSET aux épreuves ministérielles et qui sont obligatoires pour fin de diplomation, sont dans la moyenne provinciale en ce qui concerne le cours d'histoire et le cours de science mais sont en dessous de cette même moyenne au niveau des mathématiques. Afin d'atteindre les buts visés de diplomation que la Ministre a fixé à 74% pour la CSET, nous croyons important d'augmenter le taux de réussite de nos élèves à ces trois épreuves, pour dépasser 80%.

\* Il est à noter qu'il n'y avait pas d'épreuves ministérielles en 2009 vu l'implantation de nouveaux cours en secondaire 4 et qu'aucune n'est prévue avant au moins 2012. Afin de faire le suivi des réussites des élèves la CSET instaura des examens uniformes dans les trois matières concernées à partir de juin 2011.

## Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Augmenter le taux de diplomation et de qualification après 7 ans d'études	Accroître le taux de diplomation et de qualification de 63,7% en 2008 à 68,0% en 2013	Taux de diplomation et de qualification du MELS, après 7 ans d'études	2013	<p>1. Au mois de janvier de chaque année, la conseillère pédagogique-persévérance scolaire dresse, avec les directions d'écoles secondaires, une liste des élèves inscrits en 5e secondaire à risque de ne pas obtenir leur diplôme. Les directions du secondaire élaborent, avec le soutien des services aux étudiants de l'école, des mesures d'encadrement spécifiques pour chacun de ces élèves.</p> <p>2. Après la première semaine de juillet de chaque année, les directions du secondaire élaborent, avec le soutien des services aux étudiants, les actions à prendre pour tous les élèves inscrits en 4e et 5e secondaire et ayant échoué au moins une épreuve ministérielle. Chaque école met sur pied, avec l'aide financière de la CSET, des cours d'été afin de préparer les élèves aux examens de reprise du mois d'août. La CSET. fournit le transport scolaire aux élèves qui y prennent part. Pour ceux qui ne peuvent se déplacer, l'accès à des cours en ligne fourni par LEARN est organisé. Pour les élèves qui n'auront pas réussi les épreuves d'août et qui reviennent au secondaire, des mesures d'encadrement sont organisées par l'école à partir de la fin août pour l'année qui débute. Pour les autres, un suivi individuel se fait par les services aux étudiants afin de s'assurer que les élèves aient l'information et le soutien dont ils ont besoin pour poursuivre à l'éducation aux adultes.</p>	<p>Le directeur des services éducatifs s'assure que les mesures sont en place au plus tard pour le 1<sup>er</sup> mars et il fait rapport à la Directrice Générale (DG) le 1<sup>er</sup> mars.</p> <p>Le directeur des services éducatifs s'assure, avec les directions du secondaire, que les mesures pour les cours d'été sont en place pour le 30 juin et que l'information est bien communiquée aux parents et aux élèves. Un rapport sur les résultats des épreuves de juin et d'août est présenté à la DG à la fin septembre, et au comité de régie et à la table des directeurs du secondaire au début octobre.</p>

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Augmenter le taux de diplomation et de qualification après 7 années d'études	Accroître le taux de diplomation et de qualification des garçons de 57,3% en 2008 à 64% en 2013	Taux de diplomation et de qualification du MELS, après 7 ans d'études	2013	<p>3. Afin d'améliorer les résultats aux différentes épreuves de sanction et en particulier aux épreuves de science, de mathématique et d'histoire du secondaire 4, les conseillers pédagogiques (CP) travaillent avec les enseignants à l'élaboration de Situation d'Évaluation d'Apprentissage (SÉA) et de Situation d'Évaluation (SÉ). Des examens uniformes pour les trois écoles secondaires sont développés à chaque année et sont administrés durant le courant de l'année et en fin d'année.</p> <p>1. En plus de l'approche Prélude déjà présente au premier cycle du secondaire, élaborer, d'ici décembre 2010, des stratégies d'intervention particulières visant les garçons à risque de décrocher.</p> <p>2. Le directeur responsable de la Stratégie d'Apprentissage Améliorée (SAA - ordinateurs portables) détermine des objectifs quantifiables pour l'intégration de la SAA dans l'apprentissage, dont au moins un objectif visant les garçons.</p>	<p>Les CP font rapport au directeur des services pédagogiques concernant l'élaboration des SAÉ et des SÉ au mois de janvier et au mois de mai. Les résultats des SÉ pour les trois écoles sont analysés par les directions du secondaire et un rapport de fin d'année est remis à la DG à la fin septembre.</p> <p>La DG supervise l'élaboration des stratégies s'adressant aux garçons à risque de décrocher et s'assure qu'un projet décrivant celles-ci est terminé pour le 15 décembre 2010.</p> <p>Le directeur responsable de la SAA présente un projet à la direction générale au plus tard le 1er juillet 2010.</p>

## Objectif 1.2 : Réduire le taux de décrochage

### Données spécifiques et interprétation

Tableau 4 Comparaison du taux de décrochage CSET-Estrie réseau public-Québec réseau public							Interprétation
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	<p>Les données du tableau 4 représentent le taux de décrochage pour la CSET, l'Estrie réseau public et le Québec réseau public (72 commissions scolaires). Elles indiquent que le taux de décrochage de la CSET est supérieur à celui de la province ainsi qu'à celui de l'Estrie public. Ce constat a incité la CSET à devenir un partenaire engagé dans le plan d'action et de mobilisation pour contrer le décrochage scolaire et augmenter la diplomation de la Table estrienne de concertation interordres en éducation (<a href="http://www.reussiteeducativeestrie.ca">www.reussiteeducativeestrie.ca</a>), depuis 2006. Dans le cadre de ce projet, des lignes directrices ont été élaborées pour assurer une relance des jeunes décrocheurs, et un meilleur suivi en cours d'année. Un suivi encore plus serré est requis.</p> <p>* 135 décrocheurs pour un taux de décrochage de 28,7%, si on tient compte des 29 élèves qui ont migré à l'extérieur de la province.</p>
Taux de décrochage CSET (élèves décrocheurs)	36,4% (155 élèves)	40,5% (167 élèves)	41,6% (170 élèves)	33,7% (148 élèves)	35,5% (158 élèves)	34,8%* (164 élèves)	
Estrie-réseau public	33,4%	34,1%	35,7%	31,6%	33,1%	26,9%	
Québec-réseau public	28,1%	28,1%	27,8%	27,6%	29,0%	25,8%	

*Source : Données AGIR, MELS*

Tableau 5 Nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) CSET					Interprétation
	CSET				<p>Les données du tableau 5 montrent le nombre d'élèves ayant quitté sans diplôme ou qualification par niveau. Il en ressort que la 5<sup>e</sup> secondaire est l'année où le plus grand nombre d'élèves quittent. Une attention plus particulière devra être portée aux élèves de secondaire 4 et 5 dans le cadre des différentes stratégies mises en place.</p>
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Sexes réunis, total</b>	<b>167</b>	<b>170</b>	<b>148</b>	<b>158</b>	
Premier cycle du secondaire	25	31	31	19	
Secondaire 3	26	29	30	39	
Secondaire 4	41	40	41	39	
Secondaire 5	75	70	46	61	

*Source : Portrait des statistiques ministérielles, octobre 2009, MELS*

**Tableau 6** Taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs), CSET et réseau public (Québec)

	2003-2004		2004-2005		2005-2006		2006-2007	
	CSET	Québec	CSET	Québec	CSET	Québec	CSET	Québec
<b>Sexes Réunis</b>	<b>40,5%</b>	<b>28,1%</b>	<b>41,6%</b>	<b>27,8%</b>	<b>33,7%</b>	<b>27,6%</b>	<b>35,5%</b>	<b>29,0%</b>
Sexe masculin	48,8%	35,4%	54,0%	35,1%	38,6%	34,6%	42,1%	35,8%
Sexe féminin	32,0%	20,7%	29,7%	20,5%	28,4%	20,8%	28,3%	22,2%

Source : *Portrait des statistiques ministérielles, octobre 2009, MELS*

**Interprétation**

Les données du tableau 6 représentent le taux de sorties sans diplomation ou de qualification après 7 ans pour les filles et les garçons de la CSET et pour l'ensemble du réseau public du Québec. Elles indiquent que les taux de la CSET sont supérieurs à ceux de la province autant pour les filles que pour les garçons. De plus, l'écart qui existe en les deux sexes est énorme ; le taux pour les garçons étant supérieur de 10 à 24 points de pourcentage dépendamment de la cohorte. Il est donc urgent d'élaborer des stratégies d'interventions particulières visant les garçons à risque de décrocher. Sans limiter ce qui précède, favoriser l'engagement des garçons dans leur apprentissage et susciter leur intérêt en utilisant des pratiques pédagogiques innovatrices telles la SAA est à privilégier. Il faut donc se doter d'objectifs mesurables dans le cadre de la SAA pour accroître l'engagement de ces élèves.

**Tableau 7** Proportion des élèves de la CSET ayant quitté sans diplôme ou qualification, par trimestre

	Juillet-septembre	Octobre-décembre	Janvier-Mars	Avril-Juin
2007-2008	59%	7%	17%	16%
2008-2009	70%	8%	10%	12%

Source : *Données internes CSET*

**Interprétation**

Les données du tableau 7 montrent la proportion des élèves ayant quitté sans diplôme ou qualification par trimestre. La période estivale est sans conteste la plus « dommageable ». C'est pourquoi nous avons développé des mesures de suivi afin de relancer tous nos élèves inscrits dans nos écoles secondaires qui ne se présentent pas en septembre (annexe A). Développer davantage de stratégies pour rejoindre les élèves et leurs parents durant cette période pour favoriser la valorisation de l'école est impératif.

**Tableau 8** Motifs invoqués par les élèves de la CSET ayant quitté sans diplôme ou qualification

	2007-2008	2008-2009
En emploi – soit d’indépendance ou difficultés financières	17%	24%
En recherche d’emploi – soit d’indépendance ou difficultés financières	18%	22%
Manque d’intérêt	0%	4%
Raisons personnelles	8%	6%
Faible rendement scolaire	10%	1%
Conflit avec le personnel	7%	2%
Fréquentation formation aux adultes – après vérification ne fréquente pas	9%	10%

Source : Données internes CSET

**Interprétation**

Les données du tableau 8 indiquent les motifs de départ les plus souvent invoqués par les élèves ayant quitté sans diplôme ou qualification. Les données des deux dernières années démontrent que la majorité des élèves invoquent un motif de départ relié à l’emploi, soit être en emploi ou être en recherche d’emploi, pour une soit d’indépendance ou pour des difficultés financières. Il est important de savoir qu’au cours des dernières années, la proportion importante d’emplois disponibles exigeant peu de qualification et aucun diplôme du secondaire en Estrie a créé ce que l’on nomme un «effet d’appel». Les jeunes garçons sont plus sensibles à cet effet d’appel et ont plus tendance que les filles à quitter l’école pour accéder à ces emplois leur permettant de réaliser certains projets à court terme. Même si plusieurs entreprises manufacturières ont fermé leurs portes depuis, il n’en demeure pas moins que plusieurs emplois reliés au tourisme et au service sont disponibles pour nos jeunes sur notre territoire. Toutes les directions du secondaire participent actuellement à des comités locaux qui travaillent à mettre en œuvre des stratégies visant la sensibilisation des employeurs, des parents et des élèves à une conciliation saine des études et du travail.

## Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Réduire le nombre de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs)	Réduire le nombre de décrocheurs de 164 en 2008 à 144 en 2013 et à 120 en 2020	Nombre annuel de sorties sans diplôme ni qualification (décrocheurs) parmi les élèves inscrits en formation générale.	2013	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La conseillère pédagogique-persévérance scolaire vérifie la mise en application des « Lignes directrices pour le suivi des décrocheurs » (Annexe A) en analysant les données trimestrielles (Annexe B) et le rapport produit par les directions du secondaire concernant la relance de septembre.</li> <li>2. D'ici juin 2010, la conseillère pédagogique-persévérance scolaire élabore différentes approches pour la relance des élèves et de leurs parents au cours de la période estivale.</li> <li>3. La conseillère pédagogique-persévérance scolaire travaille avec les directions du secondaire dans leurs efforts de sensibilisation des employeurs et prépare avec eux un rapport des activités à chaque année.</li> <li>4. Rendre accessible aux quatre écoles secondaires (incluant le Centre d'apprentissage E.T.) des programmes parascolaires qui intéressent les garçons tels les sports.</li> </ol>	<p>Le directeur des services éducatifs s'assure que les lignes directrices sont appliquées et fait rapport au comité de régie en octobre, février et mai.</p> <p>La DG s'assure que les stratégies de relance estivale sont mises en œuvre et fait rapport au comité de régie en septembre.</p> <p>La DG s'assure que des actions sont mises en place et fait rapport au comité de régie en octobre, février et mai.</p> <p>Le directeur des services éducatifs présente un plan à la DG en mars.</p>

## Objectif 2.1 : Amélioration en anglais

Avec l'amélioration en français, les neuf Commission scolaire Anglophone ont aussi comme objectif d'améliorer les compétences dans la langue maternelle anglaise (*English Language Arts*).

### Données spécifiques et interprétation

Tableau 9 Niveaux de lecture des élèves en anglais à la fin du premier cycle du primaire (2e année) tel que mesurés par l'outil « Évaluation développementale de la lecture » (EDL)			Interprétation
	EDL juin 2008	EDL juin 2009	Le résultat EDL attendu à la fin du premier cycle du primaire est 28. Presque tous nos élèves qui n'ont pas besoin de l'intervention de doublage, qui fait partie de notre programme d'intervention précoce, ont obtenu un résultat à niveau, tandis que ceux qui reçoivent de l'aide additionnelle ont obtenu un résultat inférieur à 28, ce qui a entraîné pour tous les élèves à l'échelle de la CSET des résultats moyens inférieurs au résultat à niveau de 28. L'écart entre les meilleurs élèves et les élèves qui obtiennent les résultats les plus faibles se rétrécit, en grande partie grâce au programme d'intervention précoce, et les résultats dans l'avenir devraient se traduire par des résultats globaux plus élevés.
Résultat moyen	26	24	
Résultat à niveau	28	28	
<i>Source : Données internes CSET</i>			

Tableau 10 Taux de réussite CSET, épreuve ministérielle, anglais langue maternelle, en lecture, fin du cycle 3 primaire (6e année)					Interprétation
	2006	2007	2008	2009	Les données du tableau 10 montrent les résultats en lecture, anglais langue maternelle, à l'épreuve du MELS pour les élèves de 6e année. La commission scolaire se préoccupe de ces résultats qui démontrent que moins de 50% des élèves réussissent à la partie « lecture » de l'épreuve ministérielle. Ces examens servent à nous indiquer des pistes à suivre au niveau du perfectionnement à fournir aux enseignants qui sont toujours à s'approprier certains aspects de l'évaluation par compétences.
CSET	39%	45%	37%	48%	
<i>Source : Données internes CSET</i>					

**Tableau 11** Taux de réussite CSET – épreuve ministérielle anglais langue maternelle, en écriture, fin du cycle 3 primaire (6e année)

	2006	2007	2008	2009
CSET	50%	57%	62%	66%

Source : Données internes CSET

**Interprétation**

Les données du tableau 11 indiquent les résultats en écriture, anglais langue maternelle, à l'épreuve du MELS pour les élèves de 6e année. Ces résultats sont supérieurs à ceux de la lecture et sont en progression constante, en partie du à l'introduction de stratégies telles les cinq au quotidien et les six traits d'écriture, ainsi que l'utilisation de portables qui facilitent l'écriture au quotidien dans toutes les matières enseignées. La CSET considère qu'une amélioration est nécessaire puisque le taux de réussite n'est pas encore assez élevé.

**Tableau 12** Taux de réussite, anglais langue maternelle, fin du cycle 3 primaire (6<sup>e</sup> année), Bilan

	2008	2009
Lecture	79%	80%
Écriture	78%	81%

Source : Données internes CSET (bulletin)

**Interprétation**

Les données du tableau 12 indiquent les résultats en anglais langue maternelle pour les élèves de 6e année, au bilan (bulletin). L'écart entre les données des épreuves ministérielles (tableaux 7 et 8) et celles du bilan pour les années 2008 et 2009 surprend et demande une analyse plus approfondie.

**Tableau 13** Comparaison du taux de réussite et de la moyenne, épreuve ministérielle anglais langue maternelle, fin du deuxième cycle du secondaire (secondaire 5), CSET vs secteur public (Québec).

	2006		2007		2008		2009	
	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.
CSET	87,4%	69,2%	83,0%	68,0%	96,2%	70,9%	78,7%	65,8%
Québec	92,2%	72,4%	92,2%	72,1%	92,6%	73,0%	89,0%	70,5%

Source : Résultats à l'épreuve unique du MELS 2006-2009

### Interprétation

Les données du tableau 13 représentent les résultats en anglais langue maternelle à l'épreuve ministérielle pour les élèves de secondaire 5. Malgré le fait que le taux de réussite des élèves soit généralement élevé, il est inférieur à la moyenne du secteur public dans trois des quatre années rapportées dans le tableau. De plus la moyenne des notes obtenues pour la CSET est constamment inférieure à la moyenne provinciale. Le but est donc de non seulement augmenter le taux de réussite mais aussi de s'assurer qu'en augmentant ce taux, il y aura aussi une amélioration des compétences des élèves au niveau de la langue, ce qui devrait normalement se refléter par des moyennes plus élevées.

## Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Accroître les résultats en lecture au 1er cycle du primaire (2 <sup>e</sup> année) pour les élèves en anglais	Rendre les élèves en lecture à niveau en anglais d'ici la fin du 1er cycle du primaire (2 <sup>e</sup> année)	Enregistrement et classement des résultats en lecture à la suite de l'évaluation de tous les élèves à la fin du 1er cycle du primaire (2 <sup>e</sup> année)	2013	1. Les conseillers pédagogiques (CP) s'assurent que les pratiques d'excellence telles que les cinq au quotidien et les six traits de l'écriture, sont comprises et utilisées par les enseignants, et ce, au moyen de sessions de formation et en travaillant avec les enseignants directement dans leurs classes. Ils s'assurent que l'approche d'intervention précoce (IP) est bien comprise et implantée.	Les résultats sont soumis à la Table des directeurs d'école primaire et au comité de régie (CR) en octobre, pour évaluer le progrès du programme et pour ajuster les besoins en formation pour l'année scolaire future.
Augmenter le taux de réussite en lecture à l'épreuve ministérielle de la fin du cycle 3 primaire (6 <sup>e</sup> année) en anglais langue maternelle	Augmenter le taux de réussite en lecture de 48,0% en 2009 à 60,0% en 2013	Taux de réussite en lecture à l'épreuve ministérielle à la fin du 3 <sup>e</sup> cycle du primaire (6 <sup>e</sup> année).		2. Dès septembre, les résultats de l'année précédente pour les élèves de 6 <sup>e</sup> année (épreuves ministérielles, examens de la CSET et ceux du bilan) sont analysés par les services éducatifs pour chaque école. Les conseillers pédagogiques rencontrent ensuite les directions d'écoles dont le taux de réussite est inférieur à 70% pour identifier les zones de vulnérabilité et déterminer les mesures qui doivent être mises en place.	Les résultats par école sont présentés en septembre au CR par le directeur des Services pédagogiques.  En novembre, le directeur des services pédagogiques présente un rapport au CR exposant les mesures implantées par les écoles.
Augmenter le taux de réussite en écriture à l'épreuve ministérielle de la fin du cycle 3 primaire (6 <sup>e</sup> année) en anglais langue maternelle	Augmenter le taux de réussite en écriture de 66,0% en 2009 à 75,0% en 2013	Taux de réussite en écriture à l'épreuve ministérielle à la fin du 3 <sup>e</sup> cycle du primaire			
Augmenter le taux de réussite en écriture à l'épreuve ministérielle de la fin du cycle 2 secondaire (5 <sup>e</sup> secondaire) en anglais langue maternelle	Augmenter le taux de réussite en écriture de 78,7% en 2009 à 85,0% en 2013 et augmenter la moyenne des notes de 65,8% en 2009 à 70,0% en 2013	Taux de réussite et moyenne des notes en écriture à l'épreuve ministérielle de la fin du 2 <sup>e</sup> cycle du secondaire (Secondaire 5)		3. Les conseillers pédagogiques s'assurent que les pratiques gagnantes telles les cinq au quotidien et les six traits d'écriture, sont connues et utilisées par les enseignants en donnant des sessions de formation et en travaillant avec les enseignants directement dans leur classe.	Le directeur des services pédagogiques fait un suivi de ces deux moyens et fait rapport au CR en janvier et en mai.

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
				<p>4. Les sessions de formation sur l'enseignement différencié qui ont déjà débuté, seront offertes à tous les enseignants du primaire et du secondaire.</p> <p>5. Les conseillers pédagogiques travaillent avec les enseignants du primaire et du secondaire dans le développement des SÉ et SAÉ et donnent des sessions de formation concernant ces dernières.</p> <p>6. Des centres de correction pour les épreuves ministérielles sont organisés et tous les enseignants y participent. Cela permet une uniformité des résultats et occasionne une bonne opportunité pour du perfectionnement collectif.</p>	<p>Le directeur des services pédagogiques travaille avec les CP et fait rapport au CR en janvier.</p> <p>Le directeur des services pédagogiques revoit ces mesures avec les CP et les présente aux tables des directions du primaire et du secondaire.</p> <p>Le directeur des services pédagogiques voit avec ses CP à l'organisation de tels centres et recueille les résultats qui sont soumis aux tables des directions d'écoles et au comité de régie en octobre.</p>

## Objectif 2.2 : Amélioration en français

### Données spécifiques et interprétation

<b>Tableau 14</b> Niveaux de lecture des élèves en français à la fin du 1er cycle du primaire (2e année), tel que mesurés par l'outil Alpha-Jeunes.			<b>Interprétation</b>
	Alpha-Jeunes 2008	Alpha-Jeunes 2009	Alpha-Jeunes est un outil de mesure qui établit le niveau de lecture des élèves francophones. Il constitue une bonne source d'information pour la CSET pour évaluer le progrès réalisé par les élèves, mais le résultat à niveau de 19 n'est pas actuellement atteignable étant donné que 61 % de nos élèves proviennent de foyers de langue maternelle anglaise. Étant donné qu'aucun instrument comparable n'existe pour l'apprentissage du français, langue seconde, l'outil continuera d'être utilisé. Quelques années supplémentaires seront nécessaires pour établir le « résultat à niveau » adéquat pour les élèves de la CSET.
Résultat moyen	10	12	
Résultat à niveau	19	19	

*Source : Données internes CSET*

<b>Tableau 15</b> Français langue seconde au 3e cycle du primaire. Taux de réussite aux examens uniformes administrés à l'échelle de la commission scolaire à la fin du 3e cycle (6e année).					<b>Interpretation</b>
	2006	2007	2008	2009	Les résultats à l'examen uniforme pour l'ensemble de la CSET sont satisfaisants et à la hausse. Bien que cela puisse être attribué partiellement au fait que 38 % de nos élèves ont le français comme langue maternelle, il est également probable que l'ajout en 2008 d'un second conseiller pédagogique en français, langue seconde pour soutenir nos écoles et nos enseignants a eu un impact sur la réussite de nos élèves.
Lecture	77%	75%	82%	85%	
Écriture	79%	43%	80%	80%	

*Source : Données internes CSET*

**Tableau 16** Comparaison du taux de réussite, et de la note globale moyenne CSET vs secteur public (Québec) à l'épreuve ministérielle en français langue seconde, en écriture et en lecture ainsi qu'à la note globale, fin du 2e cycle du secondaire (secondaire 5).

ÉCRITURE	2006		2007		2008		2009	
	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.	Taux Réus.	Moy.
CSET	79,2%	73,7%	83,7%	74,6%	89,4%	76,9%	86,3%	75,0%
Québec	85,7%	73,4%	85,5%	73,5%	86,1%	74,0%	83,4%	72,1%
LECTURE	2006		2007		2008		2009	
	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.
CSET	87,4%	76,8%	63,4%	65,5%	76,1%	70,2%	71,3%	69,0%
Québec	81,6%	73,5%	57,5%	62,1%	66,1%	65,5%	61,5%	64,6%
GLOBALE	2006		2007		2008		2009	
	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.	Taux réus.	Moy.
CSET	92,6%	80,5%	85,1%	74,3%	92,0%	78,0%	92,8%	77,9%
Québec	94,1%	78,8%	82,1%	70,4%	88,7%	74,1%	88,6%	73,4%

Source : Résultats à l'épreuve unique du MELS 2006-2009

### Interprétation

Les données du tableau 16 donnent les résultats en écriture et en lecture ainsi que le résultat global en français langue seconde, à l'épreuve du MELS pour les élèves de 5e secondaire. Les résultats de la CSET sont supérieurs à tous les niveaux à ceux de l'ensemble des commissions scolaires de la province depuis 2008 tant au niveau de la réussite que de la moyenne des notes. Cependant, dans un souci de diplômer des élèves bilingues, la CSET désire améliorer encore davantage ces résultats particulièrement au niveau de la lecture où la réussite des élèves a chuté à 71,3% en 2009. Bien que cela se compare avantageusement avec les résultats de la province qui sont de 10 points de pourcentage inférieurs à ceux de la CSET, nous visons un taux de réussite en lecture qui se rapproche à celui que nous avons présentement en écriture, soit un taux supérieur à 80%.

La moyenne des notes est incluse dans ce tableau car le but n'est pas seulement d'augmenter le taux de réussite, mais aussi de s'assurer qu'il y aura aussi une amélioration des compétences des élèves au niveau de la langue, ce qui devrait normalement se refléter par des moyennes plus élevées.

## Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Accroître les résultats en lecture en français pour les élèves du 1 <sup>er</sup> cycle du primaire (2 <sup>e</sup> année)	Le « résultat à niveau en lecture » en français à l'aide d'Alpha-Jeunes devra être déterminé, étant donné que l'instrument utilisé est destiné à des élèves francophones. Deux autres années supplémentaires de données nous permettront d'établir un « résultat à niveau » pour l'évaluation Alpha-Jeunes	Enregistrement et classement des résultats en lecture à la suite de l'évaluation de tous les élèves à la fin du 1 <sup>er</sup> cycle du primaire (2 <sup>e</sup> année)	2013	1. Les conseillers pédagogiques s'assurent que les pratiques d'excellence telles que Les cinq au quotidien et Les six traits de l'écriture, sont comprises et utilisées par les enseignants, et ce, au moyen de sessions de formation et en travaillant avec les enseignants directement dans leurs classes. Ils s'assurent que l'approche IP est bien comprise et implantée.	Les résultats par école sont présentés au comité de régie par le directeur des services pédagogiques au début octobre. En novembre, le directeur des services pédagogiques présente un rapport faisant état des moyens mis en place par les écoles.
Accroître les taux de réussite dans les parties lecture et écriture de l'évaluation uniforme pour la commission scolaire en français langue seconde à la fin du 3 <sup>e</sup> cycle du primaire (6 <sup>e</sup> année)	Accroître les taux de réussite en lecture de 85 % en 2009 à 90 % en 2013 et en écriture de 80 % en 2009 à 85 % en 2013	Taux de réussite à l'évaluation de la commission scolaire, en français langue seconde		2. À compter de septembre, les résultats de l'année précédente des élèves de 6 <sup>e</sup> année à l'épreuve du MELS et aux examens de la commission scolaire ainsi que les résultats du Bilan sont analysés pour chaque école par les Services pédagogiques. Les conseillers pédagogiques rencontreront ensuite les administrateurs de chaque école où le taux de réussite est inférieur à 70 %, afin d'identifier les secteurs vulnérables et déterminer les mesures qui devraient être mises en place.	Le directeur des services pédagogiques fait un suivi de ces deux moyens et fait rapport au comité de régie en janvier et en mai.  Le directeur des services pédagogiques voit avec ses CP à l'organisation de tels centres et recueille les résultats qui sont soumis aux tables des directions d'écoles et au comité de régie en octobre.
Augmenter le taux de réussite de la CSET à l'épreuve ministérielle en 5 <sup>e</sup> secondaire en français	Augmenter le taux de réussite en écriture de 86,3% en 2009 à 90,0% en 2013 avec une hausse de la moyenne des notes de 75,0% en 2009 à 78,0% en 2013	Taux de réussite à l'épreuve de français langue seconde, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture		3. Les conseillers pédagogiques travaillent avec les enseignants du primaire à développer les ÉS (évaluation de situation) et les ESA (évaluation de situation d'apprentissage) et de donner des sessions de formation qui s'y rapportent.	

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
	Augmenter le taux de réussite en lecture de 71,3% en 2009 à 76,0% en 2013 avec une hausse de la moyenne des notes de 69,0% en 2009 à 72,0% en 2013	Taux de réussite à l'épreuve de français langue seconde, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture		<p>1. Dès septembre, les résultats en lecture et en écriture de l'année précédente pour les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire (épreuves ministérielles) sont analysés par les services éducatifs pour chaque école. Les conseillers pédagogiques rencontrent ensuite les directions d'écoles dont le taux de réussite est inférieur à 75% pour identifier les zones de vulnérabilité et déterminer lesquelles des mesures décrites ci-dessous seront mises en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. Les conseillers pédagogiques travaillent avec les enseignants du secondaire dans le développement des SÉ et SAÉ et donnent des sessions de formation concernant ces dernières.</li> <li>ii. Les conseillers pédagogiques font la promotion de la grammaire nouvelle, de la lecture au quotidien et de la production d'au moins un texte écrit par semaine dans les classes du secondaire.</li> <li>iii. Les CP s'assurent que les pratiques gagnantes telles les cinq au quotidien et les six traits d'écriture, sont connues et utilisées par les enseignants en donnant des sessions de formation et en travaillant avec les enseignant directement dans leur classe.</li> </ul> <p>2. Des centres de correction pour les épreuves ministérielles sont organisés et tous les enseignants y participent. Cela permet une uniformité des résultats et occasionne une bonne opportunité pour du perfectionnement collectif.</p>	

## Objectif 2.3 : Amélioration en mathématiques

### Données spécifiques et interprétation

<b>Tableau 17</b> Taux de réussite à l'évaluation uniforme administrée par la CSET à la fin du 1er cycle du primaire (2e année)					<b>Interprétation</b>
Applications	2006	2007	2008	2009	Il y a une nette progression dans les résultats obtenus par nos élèves au cours de la période de 4 ans à l'examen uniforme de la CSET. Une meilleure compréhension du nouveau programme par les enseignants et le soutien que les enseignants du 1er cycle ont reçu de la part des conseillers pédagogiques en mathématiques au cours des dernières années seraient autant de facteurs ayant contribué à l'amélioration des résultats.
Arithmétique	49%	42%	57%	60%	
Géométrie	69%	46%	78%	74%	
Mesures	32%	32%	71%	59%	
Statistique	35%	30%	62%	78%	
Problème situationnel	69%	35%	36%	56%	

*Source : Données internes CSET*

<b>Tableau 18</b> Taux de réussite à l'épreuve obligatoire du MELS administrée à la fin du 3e cycle du primaire (6e année)					<b>Interprétation</b>
Applications	2006	2007	2008	2009	Bien qu'il y ait une nette progression dans les résultats obtenus au cours de la période de 4 ans par nos élèves à l'épreuve uniforme obligatoire du MELS, le fait que seulement un peu plus de 50 % d'entre eux réussissent à tous les éléments évalués continue d'être une préoccupation majeure pour la CSET. On comprend que l'épreuve offre un résultat donné dans le temps et non le portrait complet quand vient le temps d'évaluer les compétences des élèves en mathématiques, mais elle nous fournit effectivement en même temps de l'information qui nous permet de cibler des interventions de développement professionnel qui peuvent aider ceux parmi les enseignants qui peuvent ne pas maîtriser encore comment évaluer l'apprentissage des élèves par compétence développée.
Arithmétique	56%	27%	56%	55%	
Géométrie et mesures	48%	45%	52%	53%	
Statistique et probabilité	38%	21%	49%	52%	
Problème situationnel	34%	42%	32%	53%	

*Source : Données internes CSET*

**Tableau 19** Taux de réussite et résultats moyens sur le bulletin scolaire final pour les élèves ayant suivi différents programmes de mathématiques en secondaire 4.

	2006		2007		2008		2009	
	Taux de réussite	Résultat moyen	Taux de réussite	Résultat moyen	Taux de réussite	Résultat moyen	Taux de réussite	Résultat moyen
CSET	80,1%	67,6%	77,0%	64,9%	76,2%	65,2%	67,6%	62,0%

**Interprétation**

L'année scolaire 2008-2009 a vu l'introduction de trois nouveaux cours de mathématiques en secondaire 4. Parmi les enseignants en mathématiques, il y a une entente générale à l'effet que ces cours sont beaucoup plus exigeants que les deux cours précédents, qui existaient depuis environ 20 ans. Cette constatation, allée au fait que ces programmes eux-mêmes étaient une nouveauté pour les enseignants, qui n'y avaient reçu que peu de formation, peut expliquer la baisse marquée du taux de réussite comparativement aux taux de réussite observés au cours des trois années précédentes. Il faudrait noter que la réussite des mathématiques de secondaire 4 est une exigence préalable à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

## Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Accroître le taux de réussite en mathématiques au 1 <sup>er</sup> cycle du primaire (2 <sup>e</sup> année)	Accroître les taux de réussite de 10 points de pourcentage (%) dans chacune des applications évaluées d'ici l'année 2013	Taux de réussite	2013	1. Le conseiller pédagogique en mathématiques organise et anime des ateliers locaux sur les nouveaux programmes et coordonne la participation des enseignants à des sessions de formation organisées aux niveaux régional et provincial.	Les résultats par école sont présentés au comité de régie (CR) en septembre par le directeur des Services pédagogiques. En novembre, le directeur des Services pédagogiques présente un rapport au CR exposant les mesures qui ont été appliquées par les écoles.
Accroître le taux de réussite en mathématiques au 3 <sup>e</sup> cycle du primaire (6 <sup>e</sup> année)	Accroître les taux de réussite de 10 points de pourcentage (%) dans chacune des applications évaluées d'ici l'année 2013			2. Elle planifie aussi des visites prédéterminées aux écoles dont les résultats sont régulièrement inférieurs à la moyenne de la CSET afin de travailler avec les individus et les groupes d'enseignants sur des approches efficaces pour l'apprentissage et l'enseignement des mathématiques.	Le directeur des Services pédagogiques supervise ces deux moyens et fait rapport au CR en janvier et en mai.
Accroître le taux de réussite en mathématiques en secondaire 4	Accroître le taux de réussite de 67,6 % en 2009 à 80 % en 2013				

### Objectif 3 : Amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez les élèves HDAA

La CSET n'a pas de données internes spécifiques quant à la persévérance scolaire chez les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Un système doit donc être implanté, permettant d'obtenir et d'utiliser ces données.

Il existe présentement un plan de transition pour le passage du primaire au secondaire pour les élèves HDAA à la CSET, mais il aurait intérêt à être formalisé et amélioré, et offert à tous les élèves du primaire.

Les parcours axés sur la formation à l'emploi existent dans toutes les écoles secondaires de la CSET. Ceci facilite l'accès aux élèves à des programmes avec qualifications.

#### Données spécifiques et interprétation

Tableau 20 Proportion des élèves identifiés HDAA					Interprétation
PRIMAIRE					
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	La proportion d'élèves HDAA correspond au nombre d'élèves ayant un plan d'intervention adapté (PIA). À la CSET, nous encourageons chaque école à créer un PIA pour tout élève qui en a besoin; toutefois, nous prenons, en même temps, bien soin de faire en sorte que tous les PIA créés soient actifs et contiennent des objectifs mesurables et atteignables. Nous constatons que cette approche nous a valu d'avoir une proportion significativement plus élevée d'élèves HDAA, comparativement à d'autres commissions scolaires du Québec, mais nous estimons que l'effort en vaut la peine. Nous réussissons à réduire la proportion d'élèves d'HDAA, grâce en partie aux effets positifs du PIA.
CSET	24,1%	24,3%	29,1%	27,1%	
Réseau public	15,1%	15,7%	15,2%	15,5%	
SECONDAIRE					
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	
CSET	31,7%	36,9%	34,3%	34,8%	
Réseau public	17,8%	18,7%	19,4%	19,9%	

*Source : Données AGIR, MELS*

**Tableau 21** Taux d'intégration des élèves HDAA

PRIMAIRE				
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
CSET	99,9%	99,9%	99,9%	99,7%
Réseau public	79,9%	80,1%	80,1%	79,5%
SECONDAIRE				
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
CSET	74,6%	80,0%	81,2%	82,2%
Réseau public	44,5%	46,1%	45,5%	46,4%

Source : Données AGIR, MELS

**Interprétation**

À la CSET, nous avons un taux significativement plus élevé d'intégration des élèves HDAA que la plupart des autres commissions scolaires du Québec. Plusieurs facteurs expliquent cette situation. Une des philosophies du Conseil des Commissaires est d'intégrer des élèves HDAA dans leurs écoles locales et dans des classes régulières, dans la mesure du possible. Un autre facteur très important est en lien avec le secteur géographique que nous couvrons. Notre territoire est grand et la création de classes spéciales, particulièrement dans le secteur primaire, multiplierait significativement le nombre d'heures que les étudiants passent dans l'autobus scolaire chaque jour. De plus, nous estimons que l'intégration des élèves ayant des besoins spéciaux dans les classes régulières enrichit la vie et le développement des élèves n'ayant pas de besoins spéciaux qui fréquentent l'école avec eux.

## Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Augmenter le taux de qualification des élèves HDAA inscrits dans un des parcours de formation à l'emploi	Les données de base seront établies au plus tard le 1 <sup>er</sup> décembre 2010	Taux de qualification des élèves HDAA dans les parcours de formation à l'emploi	Décembre 2010	1. Dès septembre 2010, un système de traitement des données sera mis en place pour suivre la progression de tous les élèves HDAA.	Le directeur des services complémentaires et le coordonnateur communication et technologies s'assurent de la mise en place de ce système.
Augmenter le taux de diplomation pour les élèves HDAA dans tous les programmes de la CSET	Cible à déterminer d'ici le juin 2011	Taux de diplomation pour les élèves HDAA dans tous les programmes de la CSET		<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le plan actuel de transition du primaire au secondaire sera étendu pour inclure tous les étudiants d'ici décembre 2010.</li> <li>2. Les parcours axés sur la formation à l'emploi sont en place dans les quatre écoles secondaires de la CSET.</li> </ol>	Le directeur des services complémentaires fait rapport à la DG du progrès quant à ces deux moyens en décembre 2010 et mars 2011.

## Objectif 4.1 : Sécurité des établissements

La CSET a adopté une *Politique pour une école sécuritaire* en 2006, reconnaissant qu'un sentiment de sécurité à l'école est crucial pour les élèves et le personnel. La politique repose sur trois piliers : des programmes proactifs de prévention de la violence dans chaque école; un protocole pour prévenir des incidents graves et y réagir efficacement et un protocole pour faire face à des situations d'urgence. Comme suite à l'adoption de cette politique, la CSET a demandé à toutes les écoles et tous les centres d'élaborer des programmes locaux de prévention de la violence. Il y a 79% des écoles et centres qui ont complété cette tâche.

La CSET a également élaboré un plan détaillé en cas de pandémie en 2007. Comme suite à l'implantation de ce plan, tous les écoles et centres ont mis sur pied des équipes locales d'intervention d'urgence (« Local Emergency Response Team », « LERT »).

Reconnaissant qu'il est très difficile de mesurer le sentiment de sécurité de notre personnel et de nos élèves sans données claires, la CSET a entrepris, en janvier 2010, l'utilisation de l'outil *Tell them from me* (TTFM) dans toutes ses écoles. L'outil d'enquête *TTFM* a été développé par le groupe *Learning Bar*. Il nous permet de questionner les élèves, le personnel et les parents sur leurs sentiments et perceptions, dans divers aspects de la vie des élèves à l'école. Les sujets traités incluent, parmi d'autres : le confort et le sentiment de sécurité; les relations enseignants/élèves; et les choix de styles de vie.

### Données spécifiques et interprétation

Tableau 22 Nombre d'écoles ayant un programme de prévention de la violence				Interprétation
	2007	2008	2009	Les données du tableau 22 indiquent qu'en juin 2009, 19 de nos 24 écoles avaient développé et mis en place un programme de prévention de la violence. L'intention de la CSET est que tous ses établissements (24 écoles et 4 centres) instaurent de tels programmes.
Nombre d'écoles	8	12	19	

*Source : Données internes CSET*

## Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Augmenter le sentiment de sécurité de nos élèves et de notre personnel	Les données de base seront établies en utilisant TTFM pour déterminer les cibles au plus tard le 30 juin 2011	Taux des étudiants ayant indiqué se sentir en sécurité	2011	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Des données de base utilisant TTFM seront établies d'ici à fin juin 2011.</li> <li>2. Les interventions basées sur les données du TTFM seront développées pour viser les secteurs identifiés.</li> </ol>	Le directeur des services complémentaires présente au comité de régie une définition claire d'un « incident sévère » en décembre 2010.
Réduire le nombre d'incidents sévères dans nos écoles	Réduire le nombre d'incidents sévères de 5% par année	Nombre d'incidents sévères	2012	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les écoles avec un taux particulièrement haut d'incidents sévères seront spécifiquement soutenues par des professionnels des services complémentaires.</li> </ol>	Le directeur des Services complémentaires s'assure du suivi des deux autres moyens et fait rapport à la DG du progrès en novembre 2010 et mars 2011, avec le soutien du directeur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle lorsqu'applicable.
	D'ici juin 2011, toutes les écoles de la CSET auront implanté un programme local de prévention contre la violence	Nombre d'écoles	2011	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'équipe des services complémentaires rencontre les écoles et les centres qui n'ont pas ces programmes pour fournir de l'assistance à l'administration pour le développement et l'exécution de tels programmes.</li> </ol>	
	D'ici juin 2012, tous les centres de la CSET auront implanté un programme local de prévention contre la violence	Nombre de centres	2012		

## Objectif 4.2 : Encourager une saine alimentation

La CSET a adopté une *Politique sur la santé des élèves* en 2005, qui reconnaît la relation directe entre, d'une part, des approches nutritionnelles saines et l'éducation physique et, d'autre part, la réussite scolaire de nos élèves. Cette politique requiert que toutes les cafétérias d'école adhèrent à des lignes directrices claires en matière de nutrition. De plus, chaque école a mis en place un programme éducatif qui fait la promotion de la bonne condition physique et de la sensibilisation à des habitudes de vie saines et positives.

Dans le but de s'assurer de la qualité des aliments servis dans nos cafétérias, la CSET a octroyé un contrat, en 2008, à une nutritionniste pour que cette dernière fasse l'étude des menus. Des 16 écoles (sur 24) ayant des cafétérias à la CSET, huit menus étaient entièrement conformes au Guide alimentaire canadien, quatre l'étaient partiellement et les quatre derniers n'étaient pas conformes. La CSET a l'intention d'octroyer un nouveau contrat à cette nutritionniste, en 2010-2011, pour qu'elle procède à la même étude.

### Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Les cafétérias scolaires servent des aliments sains et conformes au Guide alimentaire canadien	Toutes les cafétérias scolaires ont des menus conformes	Nombre d'écoles dont les menus sont approuvés par la nutritionniste	2012	1. Partager avec les écoles ayant des cafétérias les recommandations de la nutritionniste dès qu'ils sont disponibles.	Le directeur des services complémentaires revoit le rapport de la nutritionniste et s'assure que les recommandations ont été mises en place. Il fait rapport au comité de régie en janvier 2011 et 2012.

### Objectif 4.3 : Encourager la bonne condition physique

En date de juin 2010, 14 de nos 24 écoles ont un programme d'activités qui augmente la bonne condition physique de leurs élèves au-delà du programme d'éducation physique. Il est de notre intention que tous les élèves des écoles et centres de la CSET bénéficient de tels programmes dans l'avenir.

#### Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Que tous les élèves de la CSET se voient offrir des possibilités d'améliorer leur condition physique pendant leur séjour à l'école	Toutes les écoles et centres de la CSET offrent un programme continu de conditionnement physique en plus du programme officiel d'éducation physique	Nombre d'écoles	2013	<ol style="list-style-type: none"> <li>Des programmes proactifs et continus dans toutes nos écoles et centres pour promouvoir la sensibilisation à une bonne condition physique et la pratique de l'activité physique (à la fois à l'intérieur et en complément du programme).</li> <li>Les écoles seront encouragées à collaborer avec des agences externes (Québec en forme, Québec-Enfant, Kino-Québec, etc.) dans la poursuite de cet objectif.</li> </ol>	Le directeur des Services complémentaires supervise les deux moyens et fait rapport au CR en juin 2011 et 2012.

## Objectif 5 : Augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

La CSET possède deux centres de formation professionnelle, l'un à Cowansville et l'autre à Sherbrooke (Lennoxville). Le Centre de formation professionnelle de Cowansville œuvre dans un concept de guichet unique avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, en vertu duquel des services sont offerts tant à la communauté anglophone qu'à la communauté francophone sur le territoire de Brome-Missisquoi. Des rénovations de plus de 6,2 millions de dollars ont été complétées en 2008 et le centre a présentement plus de 140 élèves à temps plein (ETP).

Le Centre de formation professionnelle de Lennoxville offre des services bilingues pour former une main-d'œuvre spécialisée, répondre aux besoins grandissants pour maintenir, renchérir et améliorer les habiletés et ainsi contribuer au développement socio-économique de la région de l'Estrie. Ce centre a vécu des rénovations de 4,5 millions de dollars en 2006 et fonctionne présentement avec plus de 170 ETP.

### Données spécifiques et interprétation

<b>Tableau 23</b> Nombre de nouvelles inscriptions en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans					<b>Interprétation</b>
	2005	2006	2007	2008	Les données du tableau 23 indiquent le nombre de nouvelles inscriptions en formation professionnelle de jeunes de moins de 20 ans dans les centres de formation professionnelle de la CSET est stable depuis 2005. Au cours des années, il y a eu des fluctuations mais nous prévoyons une augmentation suite au Salon Formation Professionnel et Technique (FPT) que nous offrons aux étudiants du secondaire ainsi que la suite du programme Exploration (Explo).
Nombre d'étudiants	75	83	62	73	

*Source: Tableau AGIR MELS*

## Objectifs, cibles, indicateurs et suivis

Objectifs	Cibles	Indicateurs	Échéancier	Moyens	Mécanismes de suivi
Augmenter le nombre d'étudiants de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle	Augmenter le nombre d'étudiants de moins de 20 ans ayant débuté un programme en formation professionnelle au cours d'une année donnée de 73 en 2008 à 90 en 2013	Nombre d'étudiants inscrits en formation professionnelle avant l'âge de 20 ans	2013	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Développer, d'ici au 30 juin 2010, pour implantation en septembre 2010, un processus d'entrevue pour les étudiants qui quittent le secondaire pour déterminer si la poursuite de leurs études dans l'un de nos centres de formation professionnelle serait une option possible. Coordination entre la personne responsable du Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et les conseillers en orientation des écoles secondaires afin d'assurer un suivi de tous les décrocheurs;</li> <li>2. Appuyer et promouvoir le Salon FPT, qui a lieu à chaque automne, afin que les étudiants soient informés et qu'ils prennent connaissance de tous les programmes offerts;</li> <li>3. Les directeurs d'écoles et centres appuient les programmes Volet III pour donner l'opportunité aux élèves de prendre connaissance des programmes offerts en formation professionnelle. Un rapport sera produit par les administrateurs des écoles et centres;</li> <li>4. Le secteur des jeunes sera sensibilisé aux options disponibles dans le secteur de la formation professionnelle. En collaboration avec les Services complémentaires les conseillers en orientation recevront la formation nécessaire afin de fournir les renseignements aux enseignants des écoles secondaires ainsi qu'aux élèves toutes les options disponibles en formation professionnelle.</li> </ol>	<p>Le directeur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle s'assure du suivi de ce moyen et présente le processus au comité de régie en juin 2010. Il fait rapport au comité de régie de l'implantation en septembre 2010.</p> <p>Le directeur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle s'assure de la participation des écoles secondaires de la CSET et, dans les 30 jours suivant le Salon, fait rapport au comité de régie.</p> <p>Suite à la consultation avec les directeurs d'écoles secondaires et des directeurs des centres, le directeur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle prend connaissance du nombre d'étudiants de la CSET qui participent aux programmes Exploration et fait rapport au comité de régie en juin.</p> <p>Le directeur de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle fait rapport à la régie lorsque les sessions d'informations sont offertes aux conseillers et de quelle façon l'information est partagée.</p>

Note : À compter de ce point, le Plan stratégique actuel (2008-2013) n'a pas spécifié d'objectifs, de cibles, d'indicateurs et de moyens pour les orientations suivantes. Pour juin 2010, il a été décidé d'insérer simplement des objectifs et de reporter l'élaboration des cibles, indicateurs et moyens au prochain plan stratégique (2013-2018), alors que l'on procédera à une consultation d'une envergure beaucoup plus grande.

## *Orientation 2*

*Habiliter et soutenir notre personnel dans ses efforts pour offrir le plus haut niveau de qualité de services à nos élèves*

### **Objectif 1**

Soutenir le développement professionnel continu de notre personnel et fournir accompagnement et mentorat aux administrateurs et aux enseignants.

### **Objectif 2**

Mettre en place des mécanismes signifiants afin de reconnaître le bon travail, le dévouement et les succès du personnel de la CSET.

## *Orientation 3*

*Promouvoir des partenariats et des communications efficaces avec les parents et les collectivités*

### **Objectif 1**

Soutenir les parents dans leurs engagements envers la réussite de leurs enfants.

### **Objectif 2**

Créer des liens plus étroits avec la communauté anglophone des Cantons-de-l'Est et avec les partenaires « naturels » de la CSET sur son territoire (autres commissions scolaires, universités, cégeps et collèges, 8 MRC) et partout dans le monde (Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique, Cirque du Soleil, Uruguay, etc.).

## *Responsabilité et reddition de comptes à la communauté*

Au delà des dates mentionnées spécifiquement ci-dessus pour le dépôt de rapports à la Directrice générale ou au Comité de régie (CR), des tableaux de bord pour chacun des objectifs décrits dans cette entente de partenariat seront produits à l'aide de différents outils, incluant Lumix, et soumis à la Direction générale sur une base mensuelle. Un examen de ces résultats sera effectué trimestriellement par le CR, le 1<sup>er</sup> décembre, le 1<sup>er</sup> mars, le 1<sup>er</sup> juin et le 1<sup>er</sup> septembre. Ces résultats seront ensuite révisés par le Comité consultatif de planification et de développement (commissaires) à ses réunions de décembre et de juin.

Les résultats seront inclus dans chaque rapport annuel et présenté au Conseil des commissaires à la réunion de décembre.